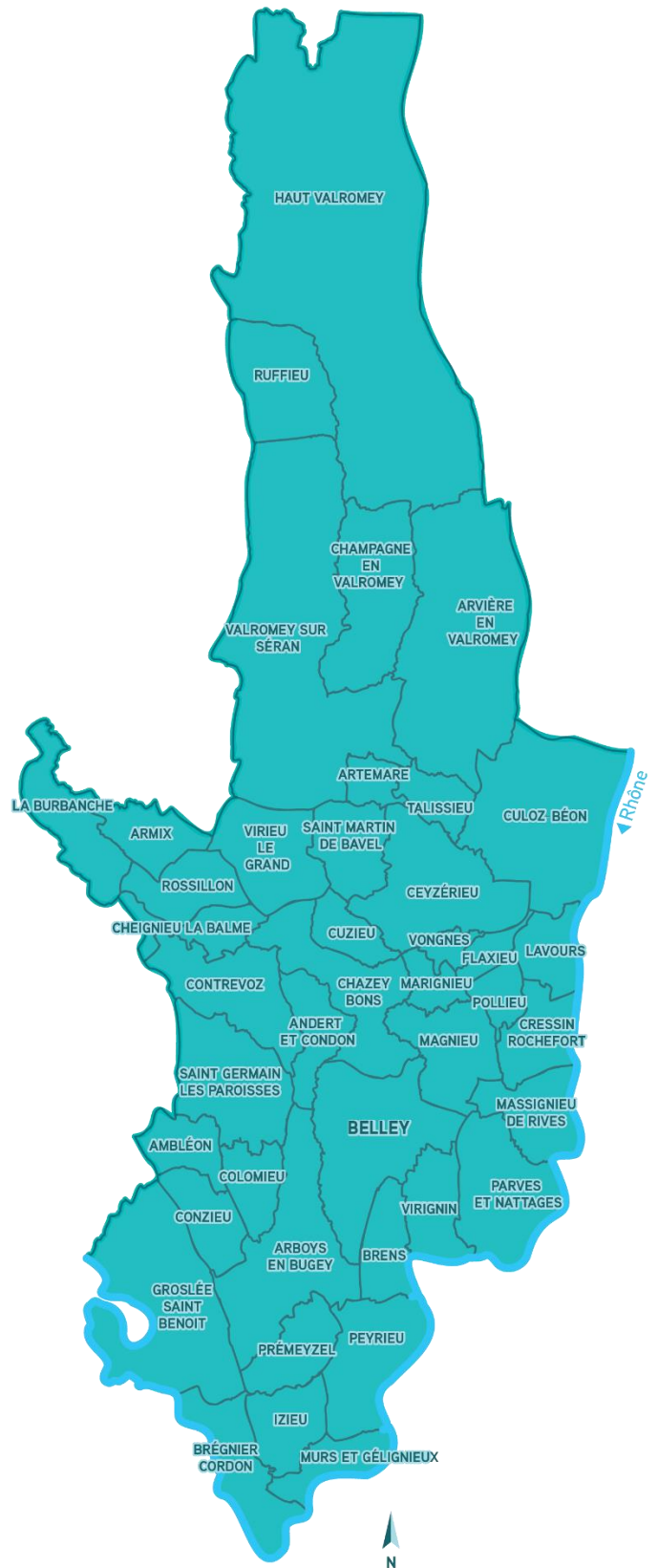




RAPPORT ANNUEL 2023



Ce rapport, établi en application de l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales, et en réponse au décret n° 2000 - 404 du 11 mai 2000, présente le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la communauté de communes Bugey-Sud

Il synthétise les caractéristiques du service en 2023 et comprend des indicateurs d'ordre techniques et financiers qui concernent notamment les quantités collectées par flux de déchets, les équipements en service, les modes de valorisation et de traitement proposés. Les dépenses afférentes à la collecte et au traitement ainsi que les modalités de financement du service sont également détaillées.

Ce document sera présenté au Conseil Communautaire de la communauté de communes Bugey-Sud, conformément aux dispositions de l'article L1413-1 du code général des collectivités territoriales. Il devra également être transmis aux conseils municipaux de chaque communes membres qui devront prendre acte de ce rapport par délibération. Il est à disposition du public.



BUGEYSUD
Communauté de communes

LES COMPÉTENCES

- Collecte des Ordures Ménagères (OM)
- Transfert des OM vers l'incinération et Traitement
- Collecte sélective
- Transfert des matières sélectives vers les exutoires et Traitement
- Compostage
- Déchetteries (Belley, Culoz-Béon, Virieu le Grand)
- Co-Compostage des végétaux à la ferme
- Prévention des déchets



42 communes desservies

35016 Habitants

Collecte en Point de Proximité TRIMAX : Collecte en conteneurs semi-enterrés et conteneurs enterrés pour tout le territoire de la CCBS.

➤ **Renseignement téléphonique à la population : prise en charge de la majorité des appels du service par l'accueil de la CCBS**



17 223 tonnes

**de déchets ont transité par
les différentes installations
de la CCBS en 2023**

LE TRANSFERT ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :

*Des installations
performantes...*



**Pour le quai de transfert à
Belley, un quai optimisé :**

6 816 t OM transférées
à Bourgoin Jallieu

1 446 t CS transférées
au Centre de Tri à
Chambéry

1 324 t DIB transférées à
Chamoux sur Gelon pour la
fabrication d'un combustible
de substitution

Le reste du détail des tonnages
des déchets ayant transités sur
les installations de la CCBS se
situe en page 9.

L'incinérateur à Bourgoin Jallieu (SITOM Nord Isère)

La communauté de communes Bugey-Sud adhère au Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM Nord Isère). Ce dernier gère le traitement des déchets ménagers résiduels avec valorisation énergétique. Le SITOM regroupe aujourd'hui 199 communes de l'Isère, de l'Ain, du Rhône et de la Savoie, représentant 404 108 habitants (recensement INSEE 2011), et incinère plus de **168 000 tonnes de déchets par an.**

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL :

Pour réduire la quantité des déchets ménagers...



2 339

**foyers équipés
de composteurs individuels**

113

**composteurs
vendus en 2023**

25 €

En déchetterie

Le compostage est la transformation des déchets fermentescibles par des micro-organismes en présence d'humidité et d'oxygène. Il permet d'obtenir un amendement organique naturel, nécessaire à la vie du sol.

Faire du compost, quels avantages ?

- > Obtenir gratuitement un engrais naturel et éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimique.
- > Réduire le volume de sa poubelle, et ainsi limiter les coûts de gestion des déchets : moins de déchets à collecter et à traiter c'est moins de transport, moins d'incinération...

LE COMPOSTAGE A LA FERME :

La valorisation des végétaux...

1 550 T

**de co-compost produites
en 2023 (1444,56 T en
2022)**



**Hausse du tonnage
par rapport à 2022**



Les végétaux reçus dans les déchetteries sont broyés, puis mélangés à du fumier de bovins. Après plusieurs retournements, le compost est épandu sur les prairies des agriculteurs du Bugey à Belley, Brens et St-Martin-de-Bavel.

LES DÉCHETTERIES

85 996 visiteurs en 2023

soit 7 166 visites par mois



- **3 déchetteries : Belley, Culoz-Béon et Virieu le Grand** réservées uniquement aux habitants de la communauté de communes Bugey- Sud, soit une déchetterie pour **10 000** habitants.
- Afin d'améliorer le service pour les usagers éloignés des déchetteries existantes, **la CCBS a conventionné avec les territoires limitrophes :**

Déchets volumineux acceptés et recyclés :

Flux	Destination
Gravats	Recyclage matériaux inertes
Ferraille et métaux non ferreux	S.M.E. Culoz
Bois de chaufferie	Chaufferie
Bois traité	Aggloméré Savoie Pan
Carton	Cartonnerie SAICA
Déchets électriques électroniques	Valorisation énergétique et recyclage métaux
Végétaux	Co compostage
Tout venant	Préparation combustible cimenterie
Pneus	Valorisation énergétique ALIAPUR
Déchets toxiques	Centre de regroupement TRIALP, traitement tredi
Piles	Recyclage métaux Corépile
Huile de friture	Valorisation énergétique Trialp
Huile de moteur	Régénération
Polystyrène expansé	Récupération matière chantier valoriste
Capsules de Café Nespresso	Récupération matière alu SUEZ
Textiles	Récupération matière le Relais
Plâtre et Placoplâtre	Recyclage Nantet

Convention avec autres collectivités	Nom déchetterie	Communes desservies	Nombre habitants
CC Plaine de l'Ain	Lhuis	Groslée-St-benoît	1 191
CC de Yenne	Yenne	Parves et Nattages	936
CC Haut Bugey Agglomération	Plateau d'Hauteville	Haut Valromey et Ruffieu	915
SYCLUM	Avenièrès Genis sur Guiers	Izieu et Brégnier Murs et Gélignieux	828 100

BILAN DES ENTRÉES : 85 996 visites / an

Belley : 51 393 visites par an

(moyenne : 4 283 visites / mois soit - 4,55 % en 1 an)

Virieu-le-Grand : 20 258 visites par an

(moyenne : 1 688 visites / mois soit + 12,66 % en 1 an)

Culog-Béon : 14 345 visites par an

(moyenne : 1 195 visites / mois soit - 23,90 % en 1 an)

CONTROLE D'ACCES PAR LECTURE DE PLAQUE D'IMMATRICULATION



Opérationnel depuis le 1er juillet 2020, le contrôle d'accès est un nouveau dispositif pour améliorer et moderniser le fonctionnement des déchetteries du territoire de la CCBS afin de :

- Fluidifier la circulation sur le quai.
- Sécuriser les dépôts en régulant le nombre de véhicules sur le quai.
- Améliorer le temps d'attente à l'entrée de la déchetterie.
- Permettre une facturation simplifiée pour les professionnels qui, selon la loi, doivent prendre en charge financièrement le coût de la collecte et du traitement de leurs déchets.
- Mieux accompagner les usagers dans leur geste de tri grâce à une plus grande disponibilité des gardiens.

Le fonctionnement :

Les accès aux déchetteries sont fermés par une barrière. Une caméra lit la plaque d'immatriculation de l'utilisateur et autorise l'accès au véhicule s'il est enregistré.

Tous les usagers doivent donc s'inscrire au préalable pour être reconnus et permettre l'ouverture des barrières.

L'accès aux déchetteries de Belley, Culoz-Béon et Virieu le Grand reste réservé exclusivement aux particuliers et professionnels domiciliés sur le territoire de la communauté de communes Bugey-Sud.

L'accès reste **gratuit pour les particuliers** dans la limite de 52 passages par an par foyer, avec un dépôt de 2 m³ maximum par passage. Au-delà des 52 passages annuels, le passage est payant.

L'accès est **payant pour les professionnels** dès le premier dépôt. Ils doivent s'acquitter d'une Redevance Spéciale en contactant le service Trimax de la communauté de communes Bugey-Sud.

BILAN 2023 DES TONNAGES SUR LES 3 DECHETTERIES DE BUGEY-SUD

BILAN DES TONNAGES SUR LES 3 DECHETTERIES							
ANNEE 2023							
	BELLEY	VIRIEU	CULOZ	Totaux	Kg / Hab	Réalisation 2022 (34 921 hab)	
						Tonne	Kg / Hab
Ferraille	199,78	123,86	91,46	415,10	11,89	453	12,95
Carton	201,82	85,56	65,00	352,38	10,09	388	11,09
Bois A	158,72	45,26	44,44	248,42	7,11	223	6,37
Bois B	366,36	184,74	143,46	694,56	19,89	617	17,68
Bois C	26,08	16,52	6,00	48,60	1,39	28	0,81
Végétaux	922,92	303,18	324,04	1 550,14	44,39	1 445	41,37
Huile végétale	1,57	0,90	1,06	3,53	0,10	2	0,04
Polystyrène	2,34	0,95	0,75	4,04	0,12	1	0,03
D E E E	186,34	81,01	63,25	330,60	9,47	282	8,08
Textiles	42,38	22,66	13,26	78,30	2,24	68	1,95
Capsules café	1,18	0,41	0,39	1,98	0,06	2	0,07
Pneus	29,98	17,60	22,62	70,20	2,01	53	1,53
Huile moteur	10,35	7,11	6,39	23,85	0,68	22	0,63
Batteries	11,38	0,00	0,00	11,38	0,33	9	0,27
DD Ménagers (ECO DDS)	16,60	7,12	5,15	28,87	0,83	30	0,86
DDS (pro hors ECO DDS)	19,88	6,38	3,19	29,45	0,84	29	0,84
Plâtre	123,14	58,26	29,44	210,84	6,04	220	6,30
Encombrants Valorisation énergétique	714,98	327,66	280,88	1 323,52	37,90	1 291	36,97
Eco-mobilier	386,18	210,32	157,60	754,10	21,59	746	21,36
Lampes et tubes	0,48	0,47	0,42	1,37	0,00	0	0,00
ASL/ABJ	14,03	5,18	2,20	21,41	0,00	0	0,00
Extincteurs <2kgs	0,09	0,00	0,00	0,09	0,00	0	0,00
TOTAL RECYCLE	3436,58	1505,15	1261,00	6 202,73	177,62	5 909	169,20
Gravats	721,02	425,79	298,30	1445,11	48,52	1 558	52,31
TOTAL GRAVATS	721,02	425,79	298,30	1 445,11	48,52	1 558	52,31
TOTAL	4157,60	1930,94	1559,30	7 647,84	256,78	7 467	221,51

EVOLUTION DES TONNAGES DECHETTERIES SUR 4 ANS

Tonnages Traitement	2020	2021	2022	2023	N / N-1
Ferraille	479,08	515,61	452,24	415,10	-8,21%
Carton	377,97	387,82	387,38	352,38	-9,04%
Bois A	221,89	228,57	222,55	248,42	11,62%
Bois B	634,62	710,21	617,48	694,56	12,48%
Bois C	0,00	0,00	28,42	48,60	71,01%
Végétaux	1 296,88	1 570,56	1 444,56	1 550,14	7,31%
Textiles	64,51	82,96	68,23	78,30	14,76%
Huile Friture	4,02	5,17	1,52	3,53	132,24%
Polystyrène	0,00	0,00	1,05	4,04	284,76%
Capsules café	2,73	2,89	2,36	1,98	-16,10%
DEEE	324,25	345,85	282,13	330,60	17,18%
Pneus	67,42	78,65	53,34	70,20	31,61%
Huile moteur	16,83	18,32	22,06	23,85	8,11%
Batteries	10,05	13,41	9,50	11,38	19,79%
Hors ECO DDS	42,47	38,62	29,16	29,45	0,99%
Eco DDS	22,97	35,51	30,18	28,87	-4,34%
Plâtre	192,88	191,18	219,94	210,84	-4,14%
Encombrants	1 178,58	1 327,00	1 291,04	1 323,52	2,52%
Eco-mobilier	597,29	736,38	745,84	754,10	1,11%
Lampes et tubes	0,00	0,00	0,00	1,37	
ASL/ABJ	0,00	0,00	0,00	21,41	
Extincteurs < 2kgs	0,00	0,00	0,00	0,09	
TOTAL RECYCLE	5 534,44	6 288,71	5 908,98	6 202,73	4,97%
Gravats	1 221,80	1 456,55	1 558,12	1 445,11	-7,25%
TOTAL GRAVATS	1 221,80	1 456,55	1 558,12	1 445,11	-7,25%
TOTAL	6 756,24	7 745,26	7 467,10	7 647,84	2,42%

BILAN DES ACTIONS DE REDUCTION ET DE VALORISATION DES DECHETS



	2021		2022		2023		Evolution des tonnages
	Tonne	Kg / Hab /an /an 34 921 hab	Tonne	Kg / Hab /an /an 35 057 hab	Tonne	Kg / Hab /an /an 35 016 hab	2022/2023
OM	7 364	210,88	7 119	203,07	6 816	194,65	↘ -4,26%
Déchetteries	7 745	221,79	7 467	213,00	7 648	218,41	↗ 2,42%
Collecte sélective							
- Emballages Ménagers Recyclables	789	22,6	886	25,3	1 446	41,3	→ 0,00%
- Journaux Magazines, Prospectus	631	18,1	558	15,9			
- Verre	1 561	44,7	1 536	43,8	1 494	42,7	↘ -2,73%
TOTAL	18 090	518,0	17 566	501,1	17 404	497,0	↘ -0,92%

On note une légère diminution des tonnages sur l'ensemble des flux à l'exception des apports en déchetteries.

Comparaison nationale :

611 kg/hab en 2021 (chiffre ADEME) contre **497 kg/hab en 2023** pour la CCBS

BILAN PLAN DE PREVENTION DECHETS 2023

La CCBS poursuit son engagement pour la prévention des déchets

Le Broyage des végétaux à domicile en partenariat avec LES BRIGADES NATURE :



• **109 interventions de broyage en 2023**, 85 en 2022, 85 en 2021, 76 en 2020, 59 en 2019, 59 en 2018, 68 en 2017, 53 en 2016, 68 en 2015, 72 en 2014, 14 en 2013

Le compostage collectif en partenariat avec J'ART D'AIN PARTAGES :



• **Soit 22 établissements équipés au total depuis 2014** : Ecole Montes- sori du Valromey, Collège et Lycée du Bugey, Collège du Valromey, Le Collège Henri Dunand à Culoz, Maison St Anthelme à Belley, Foyer Clos Lambert à Artemare, ESAT à Virieu le Petit, Jardins Familiaux de la Rode à Belley, Centre Social de Belley, la Maison de l'Enfance « Le Grand Logis » à St Martin de Bavel, la Résidence « Les Millepertuis » à Belley
+ 1 site supplémentaire à la Gendarmerie de Belley, la commune de Colomieu, la Résidence « Ameyzieu » à Talissieu, les Immeubles « Brillat Savarin » à Belley, la maison du Marais à Ceyzérieu, la résidence « la Croix du Sud » à Belley, le Chalet « Le Gueroz » à Haut-Valromey, l'école Sainte Anne à Belley, ESAT de Colombier à Belley, école maternelle de Culoz.

Manifestations éco-responsables :



• **9 manifestations soutenues en 2023** dans leur tri et gestion des déchets : Amicale des pompiers de Belley, Association les Frères Serpollet (Culoz), Commune de Virignin, UCAB de Belley, Association « les Festives » (St Martin de Bavel), Sou des Ecoles (Culoz), CSB (Belley), Cyclo Bugey (Belley), Foyer des Jeunes de Belley (Basket)

Collecte de l'amiante en déchetterie pour les particuliers :



• Reconstitution de la collecte de l'amiante pour les particuliers :

4 collectes ont été organisées en 2023 (25 mars, 24 juin, 30 septembre et 16 décembre). 48,373 T ont été collectées

Action couches lavables :



- Location de kits de 20 couches lavables à destination des familles du territoire de la CCBS – 3 familles concernées en 2023 4 ateliers pratiques d'information et de sensibilisation à l'utilisation des couches lavables à destination du grand public en 2023 (2 en présentiel et 2 en distanciel)

Partenariat avec la Ressourcerie « Les Valoristes Bugey Sud » :



- VBS : soutien financier au moyen d'une subvention d'un montant de 15 000 € versée par la CCBS + 5 000 € pour l'aide au financement d'un véhicule électrique

- Présence sur les 3 déchetteries des valoristes pour récupération de matériels que les habitants du territoire de la CCBS souhaitent leur donner plutôt que de les destiner à l'incinération



- Achat par la CCBS de 3 conteneurs maritimes pour la récupération des objets pouvant être revalorisés par la Ressourcerie.

LES INDICATEURS FINANCIERS

Taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 9,31 % inchangé depuis 2021

Montant des dépenses de fonctionnement pour l'année 2023 : 4462 511,07€

Modalité d'exploitation :

Prestataires de service

Montant annuel versé aux prestataires de marchés :

Collecte OM : **538 699,87 €**

Déchetteries : **934 124,15 €**

Collecte sélective : **360 957,33 €**

Centre de tri : **316 608,79 €**

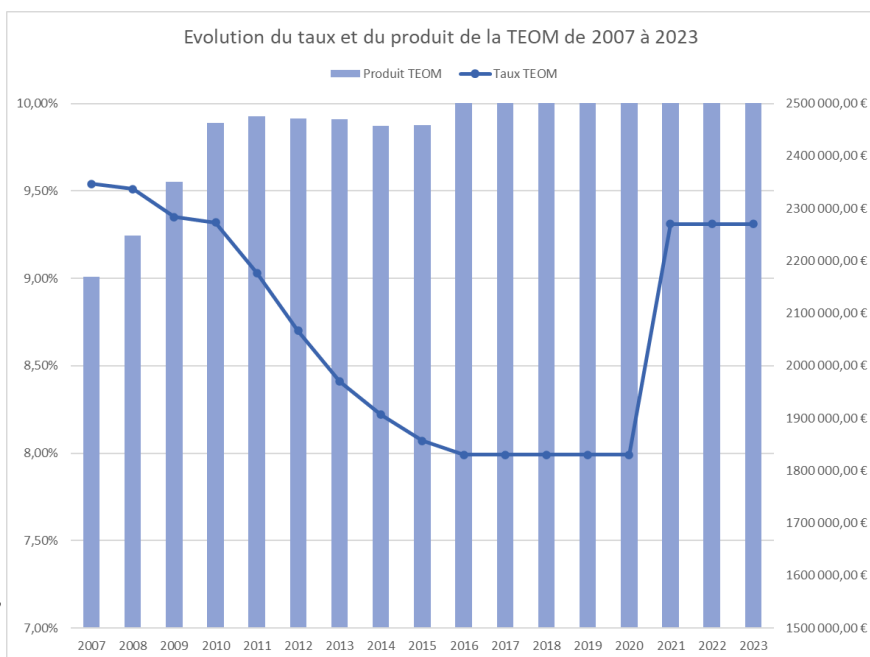
Quai de transfert : **292 048,25 €**

Incinération (SITOM N.I.) hors marché : **988 086,71 €**

Modalité de financement :

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Redevances Spéciales



Endettement : annuité d'emprunt :

216 474,00 €/an, soit environ **6,20 €/hab/an (35 016 habitants)**

Moyens humains du service TRIMAX au quotidien : 3 E.T.P (Equivalent Temps Plein)

- Un responsable de service (départ en août 2023)
- Une assistante (administrative et comptable)
- Une chargée de mission

Marchés attribués en 2023

Objet	Date de début du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant H.T.
Exploitation des 3 déchetteries lot 1 : Accueil du public, gestion des 3 déchetteries et du haut du quai de transfert	19/05/2023	Société TRIALP	73000 CHAMBERY	505 980,00 €/an
Exploitation des 3 déchetteries lot 2 : Transport et valorisation des déchets	19/05/2023	Société SME ENVIRONNEMENT	01300 CHAZEY-BONS	127 813,00 €/an

FUNCTIONNEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé dépenses	Montant en €	%
Collecte des ordures ménagères	538 699,87	12,07%
Traitement des ordures ménagères	988 086,71	22,14%
Déchetteries	934 124,15	20,93%
Co-compostage	44 015,82	0,99%
Collecte sélective et tri	677 566,12	15,18%
Accueil, gestion et transport quai CCBS	292 048,25	6,54%
Intérêts des Emprunts & opérations financières	16 792,49	0,38%
Charges à caractère général	405 105,45	9,08%
Frais de personnel	174 711,98	3,92%
Contributions diverses + subvention associations	138 944,54	3,11%
Amortissements et écritures immobilisations	252 415,69	5,66%
TOTAL	4 462 511,07	100%

Résultat de fonctionnement 2023 sans reprise excédent antérieur : 668 773,85 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé recettes	Montant en €	%
TEOM	3 940 219,00	61,46%
FCTVA	742,90	0,01%
Dépôts sauvages, vte composteurs, divers	15 470,66	0,24%
Excédent reporté	1 279 590,09	19,96%
Subv éco emballages,eco folio, éco DDS	497 348,90	7,76%
Repreneurs matières	272 892,95	4,26%
Recyclage et valorisation végétaux communes	13 511,34	0,21%
Redevances spéciales entreprises et campings	391 099,17	6,10%
TOTAL	6 410 875,01	100%

INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé dépenses	<i>Montant en €</i>	<i>%</i>
Déficit d'investissement	-	0,00%
Frais études + tx ex décharge des Erruts	4 755,60	1,32%
Travaux mise en place conteneurs semi-enterrés	4 158,00	1,15%
Achat conteneurs semi-enterrés	37 440,00	10,40%
Equipements déchetteries	102 816,00	28,56%
PC quai + borne de recharge quai	5 262,49	1,46%
amortissement subventions	5 896,00	1,64%
Capital emprunt quai	199 681,51	55,47%
TOTAL	360 009,60	100%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé recettes	<i>Montant en €</i>	<i>%</i>
Exédent antérieur	81 621,71	19,72%
FCTVA	19 385,18	4,68%
Affectation en réserve	59 885,89	14,47%
Amortissements et écritures immo	253 015,69	61,13%
TOTAL	413 908,47	100%

REDEVANCES SPECIALES : Les chiffres clés 2023

*La collecte des papiers
de bureaux*

137 établissements concernés

Tarif : **30 €** la corbeille collectée,
tarif inchangé depuis 2008.

Nouvelles adhésions en 2023 : 0

Montant effectivement perçu au
titre de

2023 : 15 510,00 €

Pour mémoire 2022 : 17 454,54€



ENTREPRISES

Nombre d'entreprises assujetties à la redevance :

69 entreprises ayant adhéré à la collecte « Gros Producteurs » en bacs ou avec accès à la trappe « Gros Producteurs » des conteneurs ordures ménagères

**Montant effectivement perçu au titre de 2023 :
340 415,61 €**

Pour mémoire 2022 : 346 844,82 €

ACCÈS DÉCHETTERIES

6 entreprises ont souhaité signer un contrat de redevance spéciale pour l'accès en déchetteries

**Montant effectivement perçu au titre de 2023 :
24 672,96 €**

Pour mémoire 2022 : 24 672,96 €

CAMPINGS

Liste des campings assujettis à la redevance :
Artemare, Brégnier-Cordon, Champagne en Valromey,
Culoz, Massignieu-de-Rives, Murs-et-Gélignieux,
Songieu.

**Montant effectivement perçu au titre de 2023 :
10 500,60 €**

Pour mémoire 2022 : 10 571,55 €

ORIENTATIONS 2024 : SERVICE TRIMAX

Collecte en conteneurs semi-enterrés

- Ajustement des besoins

Contrôle d'accès déchetterie

- Mise en place d'un portail internet aux usagers

Actions de sensibilisation au tri

- Mise en place d'un catalogue d'animation pour les scolaires

Suivi de la décharge des Erruts

- Mise en conformité du site en rapport avec les remarques de la DREAL

Biodéchets

- Mise en place d'une collecte des biodéchets en zone urbaine sur 40 sites existants

Renouvellement du marché de collecte sélective

- Marché de collecte sélective du verre

Pôle économie circulaire ZA de l'Ousson

- Etude de faisabilité

Renouvellement des colonnes aériennes de tri sélectif pour les professionnels

- Sondage auprès des professionnels ayant des colonnes sur site privé en vue de leur remplacement courant 2025 avec mise en place d'une location mensuelle (location, collecte, entretien et lavage des colonnes).

Collecte de l'amiante pour les particuliers

- Passage à 5 collectes par an au lieu de 4 en 2023

Actions de communication



Abréviations et sigles

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
B.O.M : Benne Ordures Ménagères
C.C. : Communauté de Communes
C.E.T. : Centre d'Enfouissement Technique
CS : Collecte Sélective
CSE : Conteneurs Semi-Enterrés
D3E (DEEE) : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
D.D.M : Déchets Dangereux Ménagers
D.I.B. : Déchet Industriel Banal
D.M.S. : Déchets Ménagers Spéciaux
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ELA : Emballage pour liquide alimentaire
E.M.R. : Emballages Ménagers Recyclables
EX. : Exercice
F.M.A : Fonds Mouvant Alternatif
J.M.P. : Journaux Magazines Prospectus
OM : Ordures Ménagères
PàP : Porte à Porte
PAV : Point d'Apport Volontaire
PEHD : (Flacons plastique) Polyéthylène Haute Densité
PET : (Bouteilles plastique) Polyéthylène Téréphtalate
RRA : Région Rhône-Alpes
ABJ : Articles de Bricolages et de Jardins
ASL : Articles de Sports et Loisirs





Déchetteries

Nouveaux horaires depuis le 1^{er} juillet 2023

DECHETTERIE DE BELLEY

- Du 1er juillet au 31 août

Du lundi au samedi : 8h15 à 15h30

- Du 1er septembre au 30 juin

Du lundi au vendredi : 8h45 à 12h30 et 14h à 18h

Samedi : 8h45 à 18h

DECHETTERIE DE CULOZ-BEON - FERMEE LE JEUDI

- Du 1er juillet au 31 août

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h15 à 13h

- Du 1er septembre au 30 juin

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h45 à 12h30 et 14h à 18h

DECHETTERIE DE VIRIEU LE GRAND - FERMEE LE MARDI

- Du 1er juillet au 31 août

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 8h15 à 13h

- Du 1er septembre au 30 juin

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 8h45 à 12h30 et 14h à 18h

Fermées les jours fériés.

La CCBS remercie :

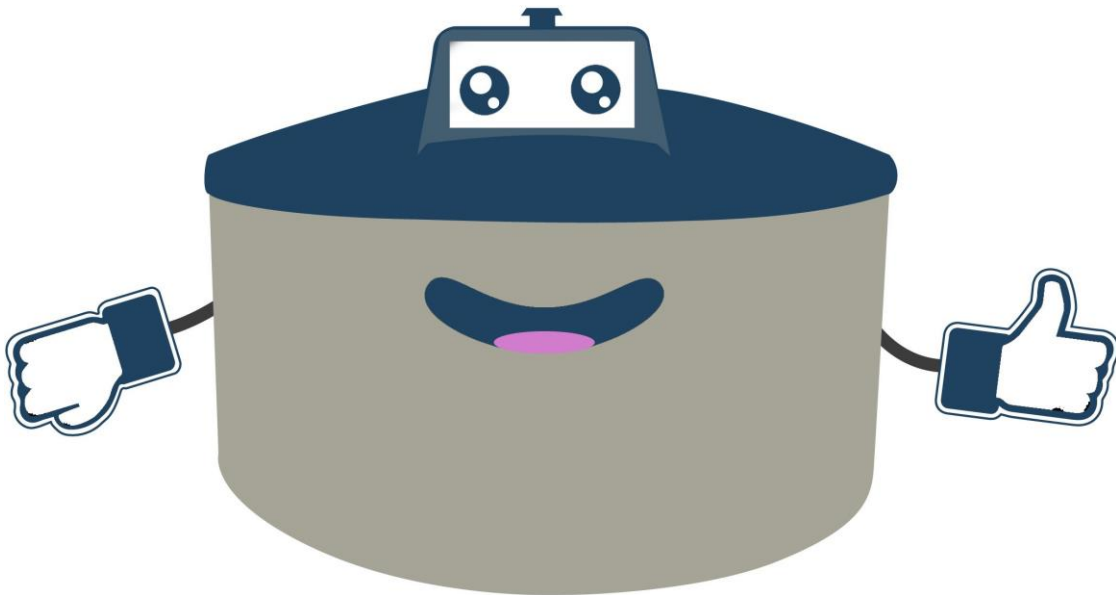
Tous les habitants de son territoire qui participent à la bonne gestion des déchets en respectant les consignes de tri ;

Tous les intervenants (service TRIMAX, prestataire traitement) pour leur gestion du service au quotidien ;

Les élus locaux et agents municipaux qui contribuent à faire circuler les messages favorisant la valorisation et le recyclage et par leur action.



Ensemble pour notre environnement !



Tél. 04 79 81 01 99

www.ccbugeysud.com

34 Grande Rue - 01300 Belley



BUGEYSUD
Communauté de communes

www.ccbugeysud.com